

Monsieur
Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

4 rue Copernic
33470 LE TEICH

Objet : Réponse à la demande d'expertise sur la présence d'herbiers de *Zostera marina* et *Z. noltei* à l'échelle des ZMEL du Bassin d'Arcachon
N/Réf. : LER-AR/2021-17

Expertise Ifremer n° 21-049 préparée par Gilles Trut. Relecture et validation par Florian Ganthy et Elvire Antajan. Cette expertise a été réalisée conformément au processus interne P9 ('produire des expertises et fournir des avis') certifié ISO-9001 et selon la charte de l'expertise et de l'avis de l'Ifremer. Les experts ayant réalisé l'expertise ont indiqué l'absence de liens d'intérêt avec le demandeur et le sujet de la demande

Arcachon, le 07/07/2021

Monsieur,

Par votre courriel du 02 juin 2021, vous sollicitez une expertise de l'Ifremer afin de vous fournir des informations sur la présence d'herbiers de Zostères naines et de Zostères marines afin d'aider les gestionnaires de ZMEL (zones de mouillages et d'équipements légers) vers la mise en place de mouillages de moindres impacts écologiques.

Votre courriel du 02 juin s'accompagnait en pièce jointe d'un fichier .zip contenant les couches géomatiques représentant l'emplacement des ZMEL du Bassin d'Arcachon. Ces ZMEL ont été superposées aux cartes d'emprises maximales des herbiers marins du bassin d'Arcachon les plus récentes, en notre possession. Il s'agit de la carte de 2008 pour *Zostera noltei* et de la carte de 2016 pour *Zostera marina*.

Toutefois, nous attirons votre attention sur l'existence d'une carte des herbiers de petites zostères plus récente, datant de 2012. Cette carte a été établie par la société i-Sea (commande Agence de l'Eau Adour-Garonne).

Pour la côte Nord-ouest du bassin, la comparaison des polygones d'emprise maximale d'herbiers de *Zostera marina* avec les polygones des ZMEL de la zone montre très peu d'intersections (Figure 1 et Figure 2). Seulement deux très petites zones sont visibles sur la Figure 1.

- En conséquence, dans cette partie de la lagune, les travaux de mise en place de mouillages respectueux des herbiers marins pourraient être limités sur la côte à la première ligne de mouillages, après vérification de la présence d'herbier au droit du dispositif à équiper.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d'Arcachon
1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

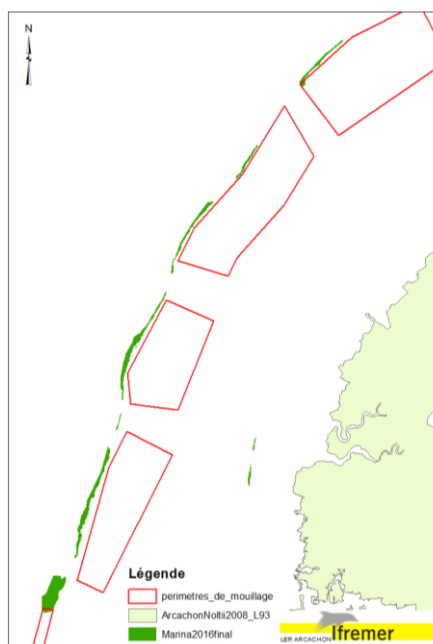
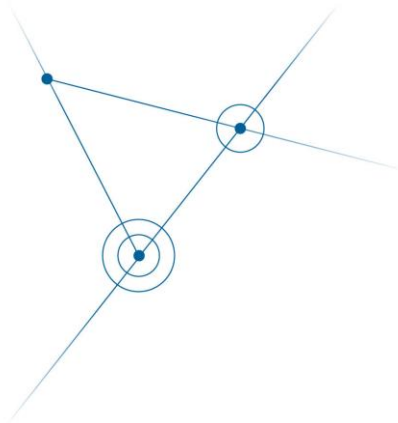


Figure 1 : intersection entre les ZMEL de la partie nord de la côte noroit du bassin d’Arcachon, commune de lège Cap-Ferret et l’emprise maximale des herbiers de zostères marines, carte de 2016.

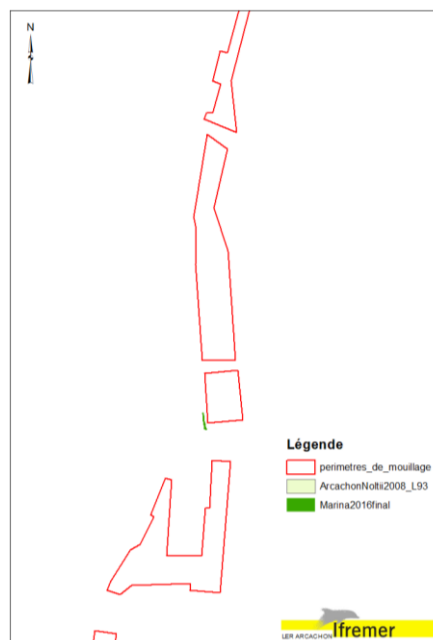


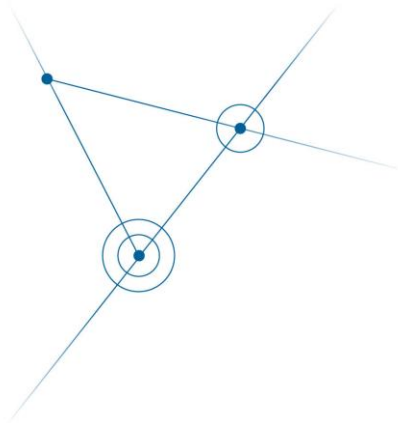
Figure 2 : intersection entre les ZMEL de la partie sud de la côte noroit du bassin d’Arcachon, commune de lège Cap-Ferret et l’emprise maximale des herbiers de zostères marines, carte de 2016.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d’Arcachon
1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr



Pour le nord du bassin, la comparaison des polygones d'emprise maximale d'herbiers de *Zostera noltei* (carte 2008) avec les polygones ZMEL de la commune de Lège Cap ferret montre une minuscule intersection de bordure (Figure 3).

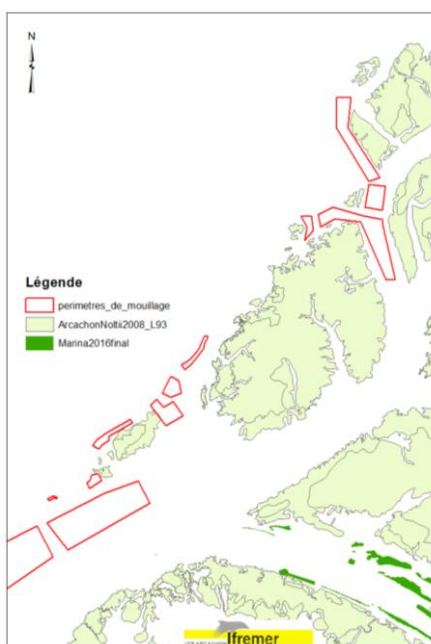


Figure 3 : intersection entre les ZMEL de la partie nord du bassin d'Arcachon, commune de Lège Cap-Ferret et l'emprise maximale des herbiers de zostères naines, carte de 2008.

Sur la côte Est du bassin, la comparaison des polygones d'emprise maximale d'herbiers de *Zostera noltei* (carte 2008) avec les polygones ZMEL des communes d'Arès (Figure 4), d'Andernos et de Lanton (Figure 5) montre un nombre important d'intersections. Ces intersections avec les herbiers de zostères naines qui colonisent une partie de l'estran sont donc toutes situées dans le domaine intertidal.

- Le remplacement des mouillages actuels qui s'y trouvent par des dispositifs écologiquement plus respectueux contribuerait à préserver les herbiers marins intertidaux du secteur.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d'Arcachon
1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

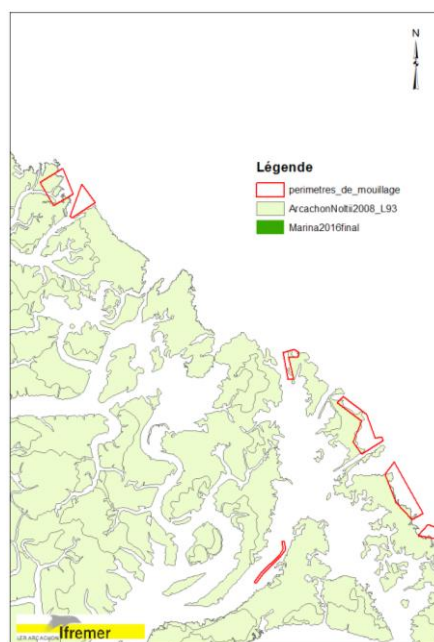
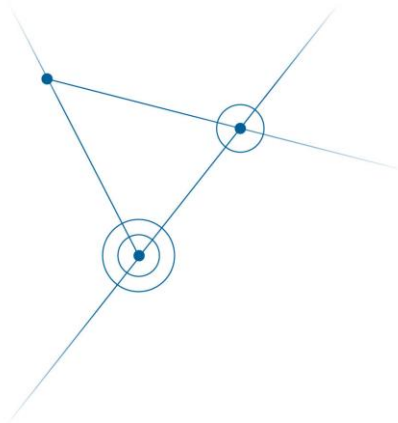


Figure 4 : intersection entre les ZMEL de la partie Est du bassin d’Arcachon, commune d’Arès au nord de la carte et l’emprise maximale des herbiers de zostères naines, carte de 2008.



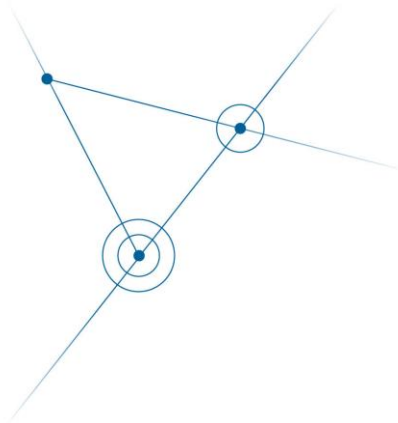
Figure 5 : intersection entre les ZMEL de la partie est du bassin d’Arcachon, communes d’Andernos et de Lanton et l’emprise maximale des herbiers de zostères naines, carte de 2008.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d’Arcachon
1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr



Dans la partie Sud de la lagune, sur les communes de La Teste et d’Arcachon on note une intersection ZMEL/herbiers intertidaux de zostères naines au niveau de la zone de corps morts « Lapin Blanc – Aiguillon » (Figure 6). En zone subtidale, on retrouve une intersection entre un très petit herbier de *Zostera marina* et la ZMEL Arcachon, au droit de l’ancienne clinique d’Arcachon, entre le port de plaisance et la jetée d’Eyrac.

- L’herbier qui se trouve à l’Est de la station d’essence de la coopérative maritime d’Arcachon est un herbier actuel que l’on observe chaque année. L’existence des deux petits herbiers cartographiés en 2008, sur la zone dites « Lapin Blanc » est à vérifier.
- Sur ces deux communes, les mouillages situés en zone d’intersection pourraient être équipés de dispositifs écologiquement respectueux des herbiers marins.

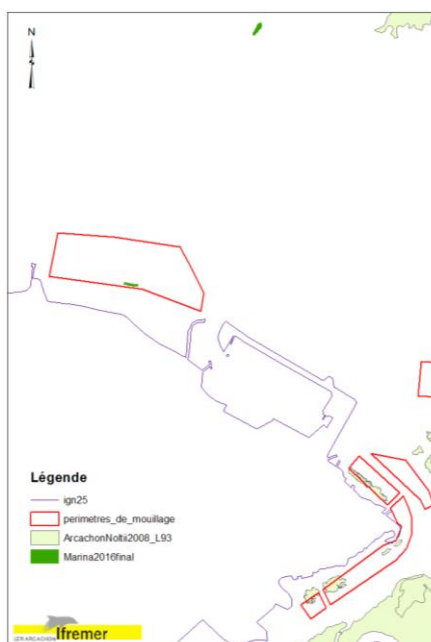


Figure 6 : intersection entre les ZMEL de la partie Sud du bassin d’Arcachon, communes de La Teste et d’Arcachon et l’emprise maximale des herbiers de zostères naines, carte de 2008.

En espérant que nous aurons répondu à votre demande, nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Bien cordialement,

Madame Elvire ANTAJAN
Responsable de la Station Ifremer d’Arcachon

Institut français de Recherche pour l’Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d’Arcachon
1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr